

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie, orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-625139

68753



☐ Dentaire

☐ Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Société : **RAM**

Maladie

Matricule

Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom et prénom

EL KABABI, Mounim

Date de naissance

Res. pour d'habiter à Paris
28/06/1984

Adresse

Tél : **22794999696**

Total des frais engagés

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

12, 24, 25

Nom et prénom du malade

EL KABABI SAAD

Age :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☒ El

Nature de la maladie :

1/4 polyarthrite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Le : **12/04/21**

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant detaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

[illegible]

Docteur YSSEF Boujemaa

PEDIATRE

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Grenoble

Echographie

Lauréat de la Faculté
de Médecine de Montpellier

D.U. Pédiatrie en Maternité
Faculté de Médecine Paris-Sud

190, Rue Mostafa El Maâni. Casablanca

الدكتور يسف بوجمعة

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع
خريج كلية الطب باكرنويل

الفحص بالصدى
خريج ممتاز من كلية الطب بمونبولي

طب الطفل عند الولادة

كلية الطب - باريس

190. زنقة مصطفى المعاني الدار البيضاء

Tél. Cabinet { 05 22 20 72 10 }
 { 05 22 22 01 46 }
 { 05 22 22 21 48 }

GSM : 06 68 79 27 94

هاتف العيادة

الستيفل

Sur rendez-vous بالموعد

Casablanca, le 12/04/11 في الدار البيضاء

EL KARABSI SADA

(S)

95.00 vibration simp

1 petite box lint x 1mg

36.00

05mu box soap

(S)

1ccsf

T. 131.00

الدكتور يسف بوجمعة
Docteur YSSEF Boujemaa
PEDIATRE
190, Rue Mostafa El Maâni
CASABLANCA

HORAIRE CONTINU توقيت مستمر
FERMÉ MARDI ET JEUDI APRÈS MIDI

<u>vervalme</u>	240	270	300
laik	7	8	9
tarie	2	2	3



Osmolax
Flacon de 200 ml



6 118000 180623



Docteur YSSEF Boujemaa

PEDIATRE

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Grenoble

Echographie

Lauréat de la Faculté
de Médecine de Montpellier

D.U. Pédiatrie en Maternité
Faculté de Médecine Paris-Sud

190, Rue Mostafa El Maâni. Casablanca

الدكتور يسف بوجمعة

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

خريج كلية الطب باكرنويل

الفحص بالصدى

خريج ممتاز من كلية الطب بمونبولي

طب الطفل عند الولادة

كلية الطب - باريس

190. زنقة مصطفى المعاني. الدار البيضاء

Tél. Cabinet { 05 22 20 72 10 }
 { 05 22 22 01 46 } هاتف العيادة
 { 05 22 22 21 48 }

GSM : 06 68 79 27 94 المتنقل:

Sur rendez-vous بالموعد

Casablanca, le 12.04.21 في الدار البيضاء.

Reçu 250 DH (Deux Cent Cinquante DH)
pour consultation de l'enfant
EL KARABI SAAD

الدكتور يسف بوجمعة
DOCTEUR YSSEF Boujemaa
PEDIATRE
190, Rue Mostafa El Maâni
CASABLANCA

HORAIRE CONTINU توقيت مستمر
FERMÉ MARDI ET JEUDI APRÈS MIDI